

S.T.Dupont annonce une réorganisation et la mise en œuvre d'un plan de départs volontaires, principalement sur son site de production de Faverges, pour faire face à la dégradation de son activité et préserver la pérennité de son usine.

Faverges, mardi 6 octobre 2009

Pour conserver en France, les savoir faire de son unique usine dans le monde, S.T.Dupont a présenté au Comité Central d'Entreprise réuni le 6 octobre à Faverges, un projet en deux volets complémentaires : la réorganisation de la structure du management du site combiné à un plan de départs volontaires. Ce plan de départs volontaires qui toucherait toutes les catégories de personnel, porterait sur 72 personnes sur un effectif total de la société de 442 personnes. Ces mesures s'inscrivent dans un nouveau « pacte social » et seraient accompagnées d'engagements forts de la part du Groupe.

Tout au long de l'exercice 2008/2009, S.T.Dupont a enregistré une baisse d'activité liée, tout d'abord, à l'incendie de son usine début 2008, puis à l'impact de la crise mondiale fin 2008.

La reconstruction de l'usine (décidée immédiatement après l'incendie) et les indemnités versées par les assurances à l'issue du sinistre ont gommé l'impact de la crise dans les comptes.

L'activité est restée basse en 2009 sans que de véritables signes de reprise ne se manifestent. Depuis le deuxième trimestre de cette année, l'utilisation de l'outil de production oscille entre 40 et 60% de sa capacité suivant les mois et les familles de produits.

Dans un premier temps, l'entreprise a eu recours au chômage partiel en maintenant dans la mesure du possible leur revenu mensuel à la plus grande partie des salariés. L'absence prévisible d'une remontée des ventes, pour les prochains mois, impose de revoir le fonctionnement de tous les services afin de préserver le centre de production de Faverges et les savoir-faire accumulés. L'usine produit la quasi-totalité des « briquets » et des « stylos » vendus par le Groupe ainsi que la moitié de sa gamme « accessoires ».

Le projet présenté au Comité Central d'Entreprise, ce mardi matin, fait porter l'effort sur l'ensemble des catégories socioprofessionnelles.

Le plan de départs pour l'usine concernerait 50 % du personnel de direction, 30 % du personnel fixe (administratif et production) et 27 % du personnel variable de production.

Conscient de l'impact social et humain de cette décision, S.T.Dupont a exprimé son souhait d'inscrire les discussions avec les représentants sociaux dans le cadre d'un « Pacte Social ».

A titre d'exemple, S.T.Dupont,

- envisage de signer avec l'Etat une Convention de Chômage partiel pour accroître de 60 à 75% le montant du remboursement en contre partie d'un engagement de l'entreprise pour garantir l'emploi.
- met à l'étude un dispositif permettant d'attribuer une compensation financière pour les salariés qui sont le plus touchés par le recours au chômage partiel. Ce dispositif devra tenir compte des possibilités financières de l'entreprise. Rappelons que dans ce contexte économique actuel, les membres du « Comex » ont renoncé depuis deux ans à toute prime (représentant une baisse annuelle de revenu de l'ordre de 30%).

Ce plan vise à permettre au site de production de retrouver des marges bénéficiaires. Il complète les efforts de réduction des coûts menés par la société partout dans le monde. Cette politique de reconquête de la rentabilité doit permettre à S.T. Dupont de passer le cap difficile de la crise qui frappe tous les acteurs et marchés du luxe tout en sauvegardant les savoir-faire en France et les capacités de rebond de la marque dès le retour de la croissance.

Contact Analystes : *S.T. Dupont* *Michel Suhard* 01 53 91 33 11 msuhard@st-dupont.com

Contact Presse : *Euro RSCG* *Thierry Micheels* 01 58 47 94 98 thierry.micheels@eurorscg.fr